Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

THEA MENUISERIES – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 6 février 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

THEA MENUISERIES Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 15, rue des Lavandières – 35235 THORIGNE-FOUILLARD AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à THORIGNE-FOUILLARD du 23/01/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : THEA MENUISERIES Siège : 15, rue des Lavandières – 35235 THORIGNE-FOUILLARD Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES Capital : 1 000,00 euros Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger l'activité d'habillage de structures métalliques, meubles meublants, agencements et aménagements de bâtiments. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés

ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Tanchiki MAORE demeurant 68, Avenue de Kerbel à PORT-LOUIS (56290). Pour avis.

Consulter cette annonce en ligne